

Déclaration de François MARTY à la réunion du Tous Ensemble à Aubin du 16 décembre 2016

Voici mon intervention hier au COSOS à Montpellier en tant que Président du Conseil de surveillance de l'Hôpital de Decazeville.

Vous allez donner votre avis sur le projet de retrait de l'activité de soins de gynécologie obstétrique du Centre Hospitalier de Decazeville.

En tant que Maire de cette Ville et Président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital, malgré l'incident regrettable du 6 octobre 2016, je vais vous donner mes arguments afin que cette maternité soit maintenue à Decazeville.

Le territoire dépendant de notre maternité et de notre hôpital compte 101 communes très rurales pour 70 000 habitants avec des liaisons routières très étroites et accidentogènes. Une fermeture de la maternité entraînerait un éloignement de 61 000 habitants à plus de 45 mn de toute maternité (soit Brive ou Cahors ou Aurillac ou Rodez ou Villefranche de Rouergue) et 15 000 seraient à plus d'une heure.

Plusieurs transports en urgence vers Rodez et 3 accouchements récents aux urgences de Decazeville depuis la suspension de la maternité laissent présager ce que va donner ce désert obstétrical avec risque d'accident important ; nous avons de plus un quota élevé de population en situation précaire nécessitant une prise en charge de proximité : notre territoire avec une population d'âge moyen très élevé et à forte proportion de polyopathie a un taux d'appauvrissement de 20% soit le double de la région de Rodez, connaît un taux de chômage de 20% (à Decazeville) à comparer au 7% de l'Aveyron et nous sommes en ZEP Zone d'éducation prioritaire.

Par ailleurs la disparition de la Maternité va fragiliser fortement l'ensemble de l'hôpital ; la diminution des anesthésistes risque de faire disparaître le service des soins continus et la chirurgie avec hospitalisation, deux activités essentielles pour prendre en charge dans les plus brefs délais les urgences vitales, alors qu'on se heurte à de grandes difficultés pour trouver une place dans les hôpitaux de la région ou au CHU aux patients qui le nécessitent.

Notre Bassin de vie occupe encore une place économique importante dans l'industrie métallurgique (nous appartenons à la « Mécanic Vallée ») ; plusieurs entreprises comme la SAM avec 600 personnes fonctionnent 24h/24 y compris les weekends et ont des emplois à risque important (métal en fusion...) ; pas question pour ces industriels de développer ou même de maintenir ces activités s'il n'y a pas à proximité des usines de possibilité de soins continus et d'hospitalisation en chirurgie capables de prendre en charge ces accidents industriels .

Toutes ces raisons de bon sens plaident pour le maintien de cette maternité qui depuis 46 ans que j'habite cette Ville n'avait jamais connu de décès d'une jeune Maman ; cet événement indésirable grave, d'après les analyses médicales dit « embolie amiotique » se produit quelques dizaines de fois en France par an et ceci dans des structures hospitalières bien plus importantes...

A ce jour on ne connaît pas les résultats de l'enquête demandée par le Procureur ni les résultats des autopsies ; vous devez donc vous exprimer sur la seule conclusion (3 pages) en votre possession du rapport de 126 pages de l'ARS. Ce rapport note à la page 30 : « l'équipe d'inspection n'étant pas qualifiée pour porter un diagnostic et juger des bonnes pratiques médicales concernant la prise en charge de la parturiente et du nouveau-né, pose des questions d'ordre clinique qui relèvent d'une expertise spécialisée en gynécologie-obstétrique, en anesthésie-réanimation et en biologie médicale... » Plus loin il est écrit que la mission d'inspection a constaté que les conditions de conformité n'étaient pas complètement réunies...et a constaté également des dysfonctionnements lors de la prise en charge...cela suffit il pour condamner le service, mettre en danger l'hôpital et les 70 000 personnes qui en dépendent ? je ne le pense pas, ce serait très injuste...

Nous sommes conscients de ces remarques et beaucoup d'actions ont été menées depuis juin 2016 qui ont améliorées les choses même si la perfection n'existe nulle part. Nous continuerons à nous remettre en cause.

Pour terminer, je regrette beaucoup que dans les 3 pages de conclusion qui vous ont été remises on ait occulté le haut de la 1ère page où 2 encadrés disent ceci :

- Au total le personnel de bloc est arrivé très rapidement, il n'y a pas eu de retard ou de manque au niveau du personnel.
- Au total, il n'y a pas eu de défaut en ce qui concerne la présence du personnel de surveillance continue. Les différents agents sont arrivés dans des délais rapides.

Conscients de nos responsabilités, avec les arguments que nous vous avons présentés, nous pensons avec force et conviction que les risques engendrés par la fermeture de notre maternité seront beaucoup plus importants et graves en l'absence d'un hôpital et d'une maternité de proximité.

Notre territoire a subi ces dernières années les conséquences de nombreuses suppressions d'emplois (3000 en 1987) ; avec tous les Elus et au quotidien nous nous battons sans relâche pour garder nos jeunes et leur proposer emploi et cadre de vie...aussi ne condamnez pas ce territoire et maintenez notre Maternité.